

# FAUSSE BONNE NOUVELLE !

**STOP À L'ENFUMAGE : AUCUNE AUGMENTATION !  
DES TAUX IDENTIQUES À 2025**

| Grade                                                                                                                                    | Taux 2027 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Catégorie C</b>                                                                                                                       |           |
| Grade C2 (adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe)            | 28%       |
| Grade C3 (adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe, adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe)            | 16,5%     |
| <b>Catégorie B</b>                                                                                                                       |           |
| Grade B2 (CST de classe supérieure, IPCSR de 2 <sup>ème</sup> classe, SAIOM de classe supérieure, TSIC de classe supérieure)             | 18%       |
| Grade B3 (CST de classe exceptionnelle, IPCSR de 1 <sup>ère</sup> classe, SAIOM de classe exceptionnelle, TSIC de classe exceptionnelle) | 14%       |

Les taux de promotion pour l'avancement de grade des corps de catégorie B et C, sont en hausse par rapport à ceux de 2026, et l'Administration se félicite !

Notre syndicat FO PREF SMI y voit des taux identiques à ceux de 2025 !

Nous rappelons qu'après le gel du point d'indice, c'est une absence réelle d'augmentation des taux d'avancement !

Concernant le projet d'arrêté fixant les taux de promotion pour l'avancement des grades des corps de catégorie A relevant des filières numérique, sécurité routière et technique du MI, c'est en cours d'instruction auprès de la DGAFP.



**NOTRE SYNDICAT FO PREF SMI REVENDIQUE UN DÉROULEMENT DE CARRIÈRE POUR TOUS  
ET UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DE VOTRE TRAVAIL ET DE VOS COMPÉTENCES**

**LE SYNDICAT DES PREFS SGCD, SGAMI ET JA PRÉSENT AU QUOTIDIEN  
FO-PREFECTURES@INTERIEUR.GOUV.FR**

